

#### Saison 2018-2019

\_\_\_\_\_

# Commission Sportive PV n° 4 - Réunion du jeudi 13 décembre2018 au Club House de Monéteau à 19 h30

<u>Présent(e)s</u>: Mesdames BADIN F., PORTAIL F., VALTAT S.

Messieurs BERNARD D., DARLOT J.P., LECOT R., RENARD L., ROUALET C., TAFFINEAU D.,

THELEMAQUE D., LE MESTRE M., BROUILLARD S.

Excusés: Mesdames LECOT-GARCIA Marie-Anne, PLAT D., CHARLES B.

Messieurs BENUCCI F.

Approbation à l'unanimité du PV n°3 de la Commission Sportive du 08 novembre 2018. Quelques corrections sont à faire demain au Comité pour le remettre sur le site.

Laurent remercie tous les membres présents, pour la dernière de l'année 2018.

#### 1/ Traitement des rencontres avec litige jusqu'au 10/12/2018

Le document de travail pour la CS, ne peut être joint en annexe puisqu'il concerne tous les clubs. Un relevé des décisions pour chaque club sera envoyé individuellement par le secrétariat du comité.

## Point sur les listes des « Brulés manquantes :

ASA Vauzelles : PNF et RF2, à demander à la Ligue de Bourgogne Franche Comté.

Elan Sens Paron Basket : DMU11 -DMU13 -DMU17, rappelé l'article page 27 de l'annexe 2 des règlements de la FFBB = Forfait général si non transmis avant le 20/12/2018.

## 2/ Procédure sur « l'après Commission Sportive »

Le relevé des décisions sur les litiges, propre à chaque club, est actuellement fastidieux pour le secrétariat. Une solution est envisageable pour faciliter ce travail de synthèse. Cyril est chargé de ce travail auprès du secrétariat.

#### 3/ Janvier 2019 - 2ème phase des championnats PRF et DU18F

**U18F**: La 2<sup>ème</sup> phase avait été faite lors de la réunion précédente, elle démarre le 26/01 avec la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, 6 journées de prévues. La CS avait décidé de faire appel à candidature pour la 2<sup>ème</sup> phase (dans le CD58 et 89), avec retour de pré engagement avant le 06/01/2019 afin de compléter le groupe (pas plus de 2 équipes supplémentaires). Un mail sera envoyé par le secrétariat du comité pour l'appel à candidature. Les mails de réponse vaudront pré-engagement.

A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase, les 2 1ères seront finalistes de la Coupe de l'Yonne le 1<sup>er</sup> Mai 2019

**PRF** : La 1<sup>ère</sup> phase se termine le week-end du 15/12, les 2 1ères seront qualifiées pour les finales du Trophée de l'Yonne, le **Dimanche 9 Juin 2019**.

La 2<sup>ème</sup> phase, championnat débutera le 12/01, avec 5 équipes. Nous pourrions intégrer une 6<sup>ème</sup> équipe (1 seule possible du fait que le championnat se termine en mai).

L'équipe du BB Vermenton souhaite faire forfait en championnat régional (blessées, niveau trop fort) et demande à intégrer la 2<sup>ème</sup> phase du CD89. La question sera posée à la FFBB et en cas de réponse positive, l'équipe sera intégrée dans le championnat, mais ne pourra prétendre ni au titre interdépartemental, ni au titre départemental. Si la FFBB refuse, l'équipe ne pourra intégrer le championnat.

Faire appel à candidature pour une 6<sup>ème</sup> équipe, en donnant priorité au club qui demande à intégrer par rapport à BB Vermenton qui est déjà dans un championnat.

Un mail sera envoyé par le secrétariat pour l'appel à candidature. Les mails de réponse vaudront pré-engagement. ESPB est forfait général en 1ère phase, du fait de 2 matchs de pénalité (joueuse « brulées en PRF).

## 4/ Etat des lieux des Qualificatifs de Coupes et Trophées de l'Yonne

#### U13M:

Equipes Départementales : Stade Auxerrois – Sentinelle de Brienon- Elan Sens Paron B1 – Elan Sens Paron B2 – Aillant SB et AS Héry

**Equipes régionales : BB Vermenton et CTC CYB Migennes** 

¼ de Finale : 16/02/2019 à 15h00

Match N°9607: Elan Sens Paron B 2(+7) / BB Vermenton Match N°9608: Sentinelle Brienon (+7) / CTC CYB Migennes

Match N°9609 : Aillant SB / Elan Sens Paron B1 Match N°9610 : AS Héry / Stade Auxerrois

½ Finale: 23/03/2019 à 15H00

Match N°9611: vainqueur match 9607 / vainqueur match 9608 Match n°9612: vainqueur match 9609 / vainqueur match 9610

Finale: 01 Mai 2019

Match n°9613: vainqueur match 9611/ vainqueur match 9612

U15M:

Equipes Départementales : AS Héry 2 – Sent. Brienon – Elan Sens Paron B – Stade Auxerrois – US Seignelay – CTC

CYB Migennes 2

Equipes Régionales : CTC CYB Joigny et AS Héry 1

¼ de Finale 16/02/2019 16h30

Match N°9407: CTC CYB Migennes 2 / Stade Match N°9408 Sent. Brienon / AS Héry 2 Match N°9409: ESPB / US Seignelay Match N°9410: CTC CYB Joigny / AS Héry1

½ Finale: 23/03/2019 à 16H30

Match N°9411: vainqueur match 9407 / vainqueur match 9408 Match n°9412: vainqueur match 9409 / vainqueur match 9410

Finale: 01 Mai 2019

Match n°9413: vainqueur match 9611/ vainqueur match 9412

U17M:

Equipes Départementales : Stade Auxerrois – Avallon BC – CASG 2 – ESPB 2 – ESPB 1 – CTC CYB Joigny

Equipes Régionales : CASG 1 et AS Héry

**% finale 17/02/2019 à 10h30** 9202 : CASG 1 / AS Héry

9203 : Stade Auxerrois / Avallon BC

9204 : CASG 2 / ESPB 2

9205 : ESPB 1/ CTC CYB Joigny

½ Finale: 24/03/2019 à 10H30

Match N°9206: vainqueur match 9202 / vainqueur match 9203

Match n°9207: vainqueur match 9204 / vainqueur match 9205

Finale: 01 Mai 2019

Match n°9208: vainqueur match 9206/ vainqueur match 9207

Trophée de l'Yonne M : AS Héry 3 – CASG – ESPB 2- Pers. Pontoise – AS Héry 4 – Stade Auxerrois – Sent. Brienon – US Joigny

¼ finale2 5/01/2019 à 20h30

Match N° 9002 : AS Héry 3/ CASG Match N° 9003 : ESPB 2 / Pers. Pontoise Match N°9004 : AS Héry 4 / Stade Auxerrois Match N°9005 : Sent. Brienon / US Joigny

U13F:

Equipes Départementales : Elan Sens Paron 1 – Stade Auxerrois – BB Vermenton

**Equipes Régionales : USC Monéteau et CTC CYB Joigny** 

1/4 finales 16/02/2019 à 15h00

Match N° 9701: USC Monéteau / CTC CYB Joigny

Match N° 9702 : Exempt 1 / ESPB 1

Match N° 9703 : Exempt 2 / Stade Auxerrois Match N° 9704 : Exempt 3 / BB Vermenton

1/2 finales le 23/03/2019 à 15h00

Match N°9705 : ESPB 1 (+7) / Vainqueur 9701 Match N°9706 : Stade Auxerrois / BB Vermenton

Finale: 01 Mai 2019

Match n°9708: vainqueur match 9705/ vainqueur match 9706

U15F:

Equipes Départementales : Ancy Le Franc - BB Vermenton - USC Monéteau 2 - Elan Sens Paron 1 - US Toucy - CTC

**CYB Villeneuve** 

Equipes Régionales : USC Monéteau 1 ¼ finales le 16/02/2019 à 16h30

Match N° 9501 : Ancy Le Franc / BB Vermenton Match N° 9502 : Exempt / USC Monéteau 2 Match N° 9503 : Elan Sens Paron 1 / US Toucy

Match N° 9504: CTC CYB Villeneuve (+7) / USC Monéteau 1

½ Finales le 23/03/2019 à 16h30

Match N° 9505 : Vainqueur N°9501 / USC Monéteau 2 Match N°9506 : Vainqueur N°9503 / Vainqueur N°9504

Finale: 01 Mai 2019

Match n°9507: vainqueur match 9505/ vainqueur match 9506

#### 5/ Audit 3x3

**Réponses**: BB Vermenton – USC Monéteau – Stade Auxerrois – US Joigny – Avallon BC – Aillant SB – CASG Floriane fera la synthèse de l'Audit. Le groupe de travail, sous la responsabilité de Didier Thélémaque, doit travailler sur la synthèse lors de la réunion le 19/12/2019 à 19h30 au Comité de l'Yonne avec Alexandre Laumet, chargé de développement de la FFBB.

Le 3x3 sera géré en parallèle de la CS (cf. PV du Comité Directeur).

#### 6/ Préparation réunion Sportive Interdépartementale 89-58

Une réunion de Commission Sportive, commune avec le CD58 est envisagée le 17/01/2019 à 19h30 à ST Amand, réunion en attente, bien sûr, de la confirmation d'Adeline Théraroz, Présidente du CD58.

#### 5/ Questions diverses

- Pierre Hugues Frémion, se plaint de l'écart de niveau avec certains clubs, dans le championnat interdépartemental. Il est évident que la disparité est importante, mais que faire si les coachs jouent le « Championnat du Monde » ?
   Il n'est cependant, pas envisageable d'aller à l'encontre des règlements, comme Mr Frémion voulait l'envisager.
- 2. La Sentinelle de Brienon demande pour poser sa candidature pour les Finales de Coupes de l'Yonne U13 U15 U17.
  - Un appel à candidature doit partir dans les prochains jours, avec les cahiers des charges. Il serait judicieux de recourir à un appel à candidature, avec envoi des cahiers des charges et fiches de synthèse, pour chaque organisation départementale (mis à part les Plateaux) et non d'attribuer les évènements, en commission, sur simple demande d'un club.
  - Cette démarche a pour objet d'insister sur le caractère qualificatif de l'organisation et, ainsi, d'éviter certaines déconvenues par « manque d'information ».
- 3. Les licenciées féminines n'apparaissent pas dans la liste déroulante des joueurs sur e-marque dans les équipes mixte. Cela est sûrement lié au fait que les championnats mixtes ont été déclarés en « masculin » en début de saison à la suite d'un problème FBI. Le paramétrage a été corrigé, il convient donc de vérifier si le problème persiste.
- 4. Quelques problèmes rencontrés en U11 (Stade /Monéteau et Stade / CASG), les parents regrettent la « violence » des Gars envers les filles !!! Les dirigeants ont un devoir d'explication et de raisonnement dans les tribunes, le respect de la Charte U11 n'est malheureusement pas toujours respecté. La proposition faite en début de saison de créer un championnat mixte (vu que cela était possible cette saison au vu de la répartition des équipes M, X et F) ayant été rejeté à la majorité du comité directeur, il conviendra d'en rediscuter la saison prochaine au vu de ces nouveaux éléments.
- 5. Réponse à faire à Raphael Bayon (Problème de licence en U15, mail du 08/12/2018).
- 6. Réponse à faire à Giovanni Bertolo (Questions sur le championnat U13, mail du 10/12/2018).
- 7. Règlement de la Coupe, réponse à faire à Lory (Mail du 12/12/2018).

Prochaine réunion de la Commission Sportive Jeudi 24 janvier 2019 à 19h30 Au Club House de Monéteau

Fin de la réunion 02h10

Sylvie VALTAT

Laurent RENARD

Secrétaire de séance

Président de la Commission Sportive